# Strasbourg.eu eurométropole

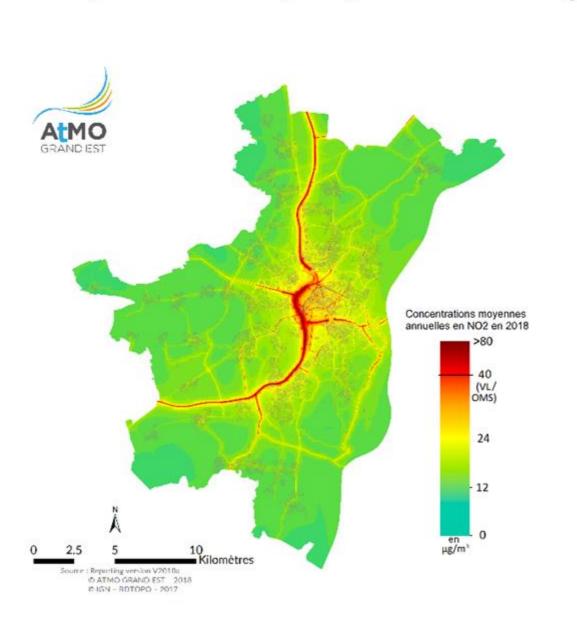
Projet de Zone à faibles émissions de l'Eurométropole de Strasbourg

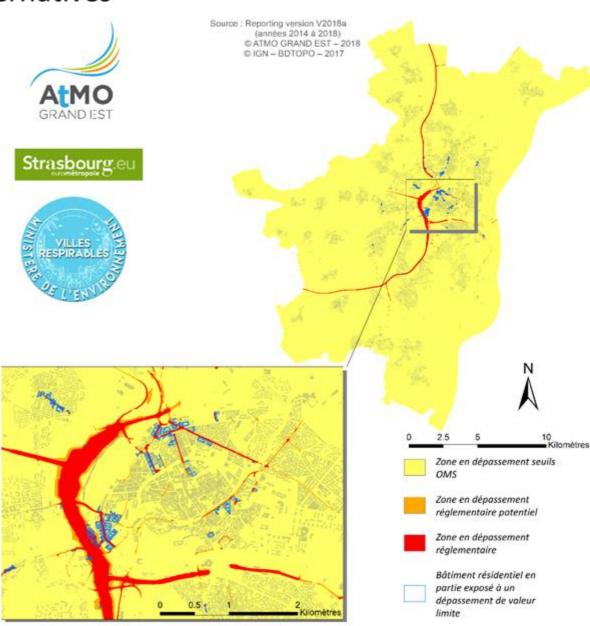
28 novembre 2019

### Strasbourg.eu Qualité de l'air : contexte local

- ☐ Malgré des améliorations notables depuis quelques années, une pollution de fond aux particules fines et aux oxydes d'azote
- ☐ La valeur limite européenne en moyenne annuelle est encore dépassée pour le dioxyde d'azote dont 60% des émissions du territoire sont imputables au trafic routier.

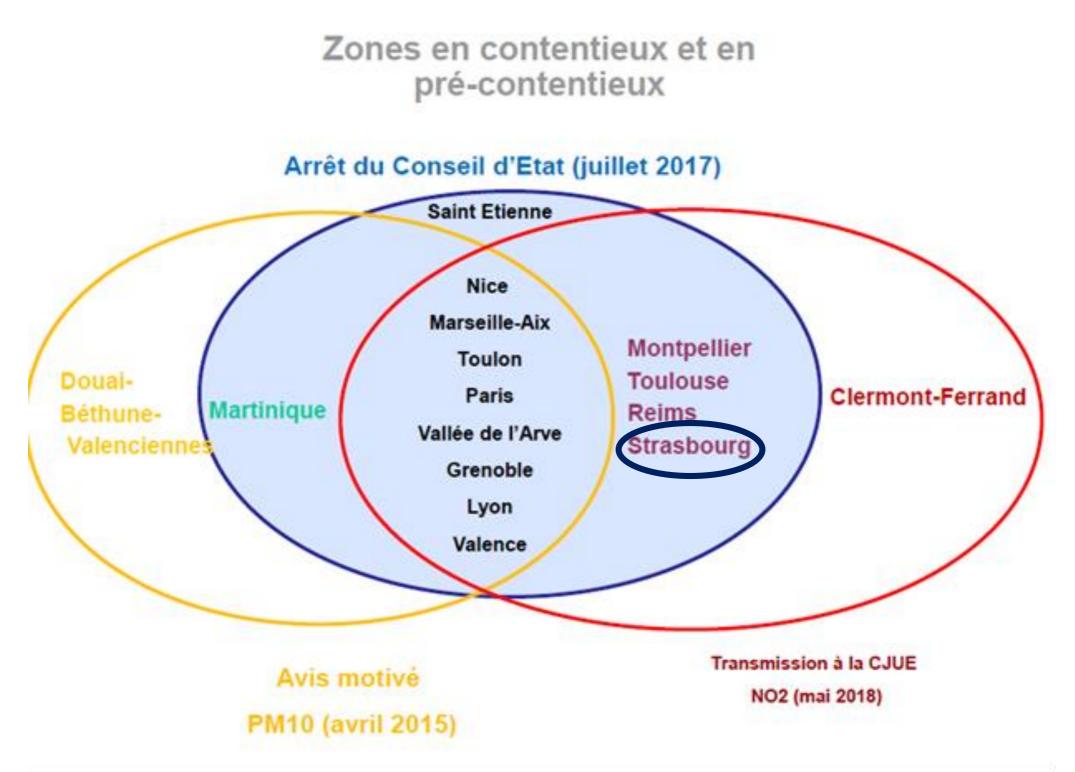
→ nécessité de promouvoir la réduction du trafic (transports en commun, modes actifs, intermodalité, etc.) et des technologies alternatives







### Qualité de l'air : contexte européen et national



24 octobre 2019, la France est condamnée par la Cour de justice de l'Union européenne pour manquement aux obligations concernant la qualité de l'air : 12 agglomérations françaises concernées.

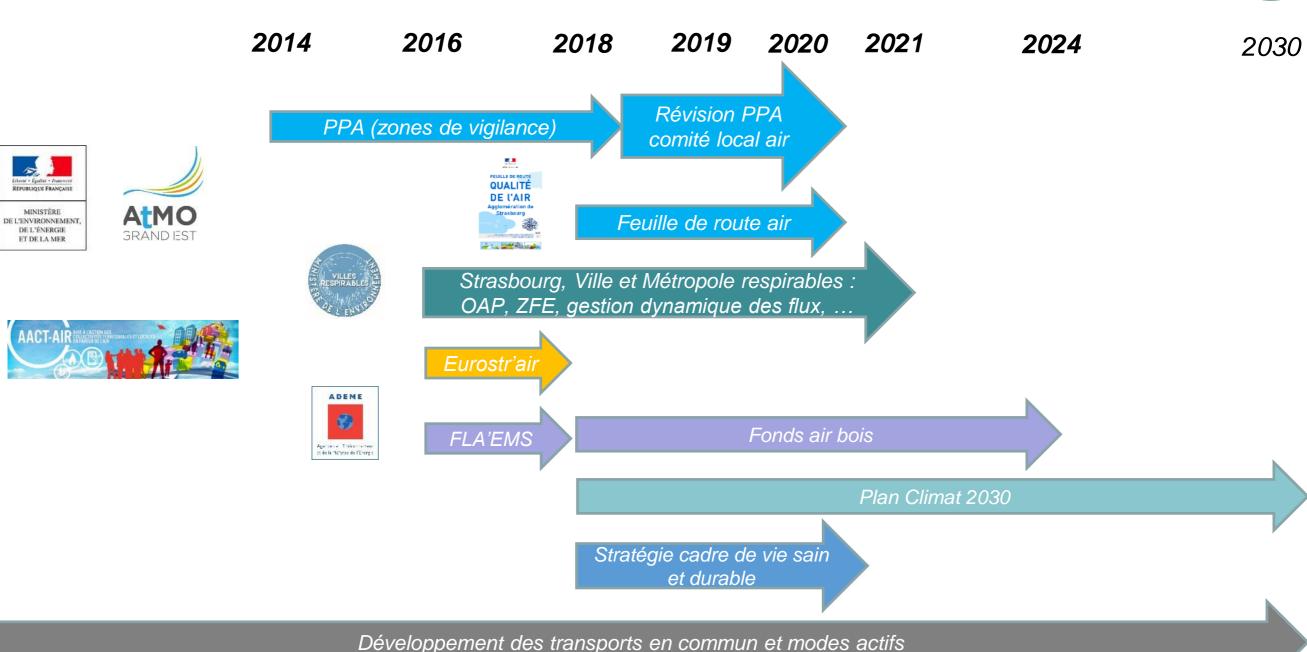


### Strasbourg.eu Qualité de l'air : objectifs à court et moyen termes

#### **Objectifs:**

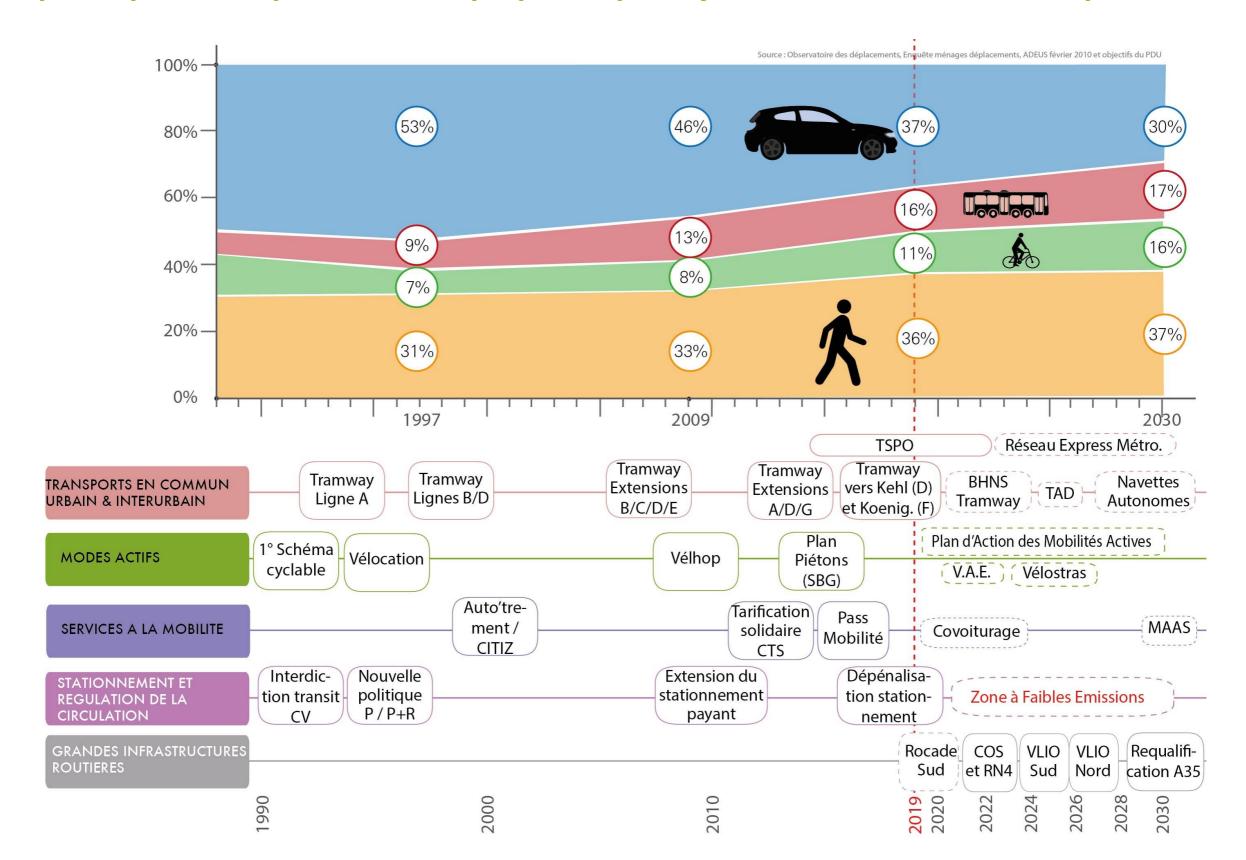
- Repasser le plus rapidement possible sous les valeurs limites européennes.
- Respecter, d'ici 2030, les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).





# Strasbourg.eu Qualité de l'air : impact politique de déplacements

### Une politique de déplacements qui participe déjà à l'amélioration de la qualité de l'air



### Circulation différenciée lors des pics de pollution



- Dispositif encadré par arrêté préfectoral du 31 octobre 2017
- Entrée en vigueur le 1er novembre 2017
- **▶** Interdiction des vignettes 3 depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019

#### **NIVEAU D'EXIGENCE**

⇒Peuvent circuler les véhicules équipés des certificats







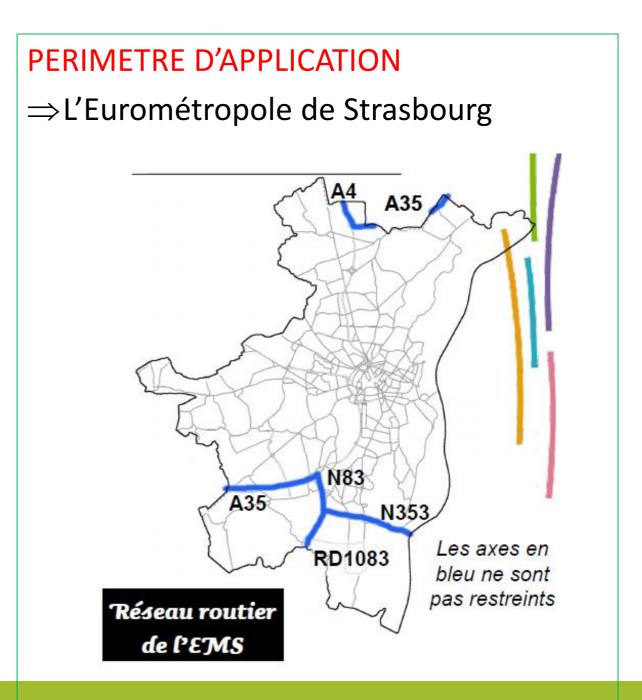
#### HORAIRES D'APPLICATION

⇒ Le dispositif s'applique entre



et





# Strasbourg.eu Zone à circulation restreinte : véhicules de livraison

Sur le périmètre de la Grand-île de Strasbourg pour les véhicules de livraison :

- > 1er septembre 2018 : interdiction des véhicules Crit'Air 5
- > 1er septembre 2019 : interdiction des véhicules Crit'Air 4
- > Horizon 2022 : interdiction des véhicules Crit'Air 2

#### **NIVEAU D'EXIGENCE**

⇒Peuvent circuler les véhicules équipés des certificats







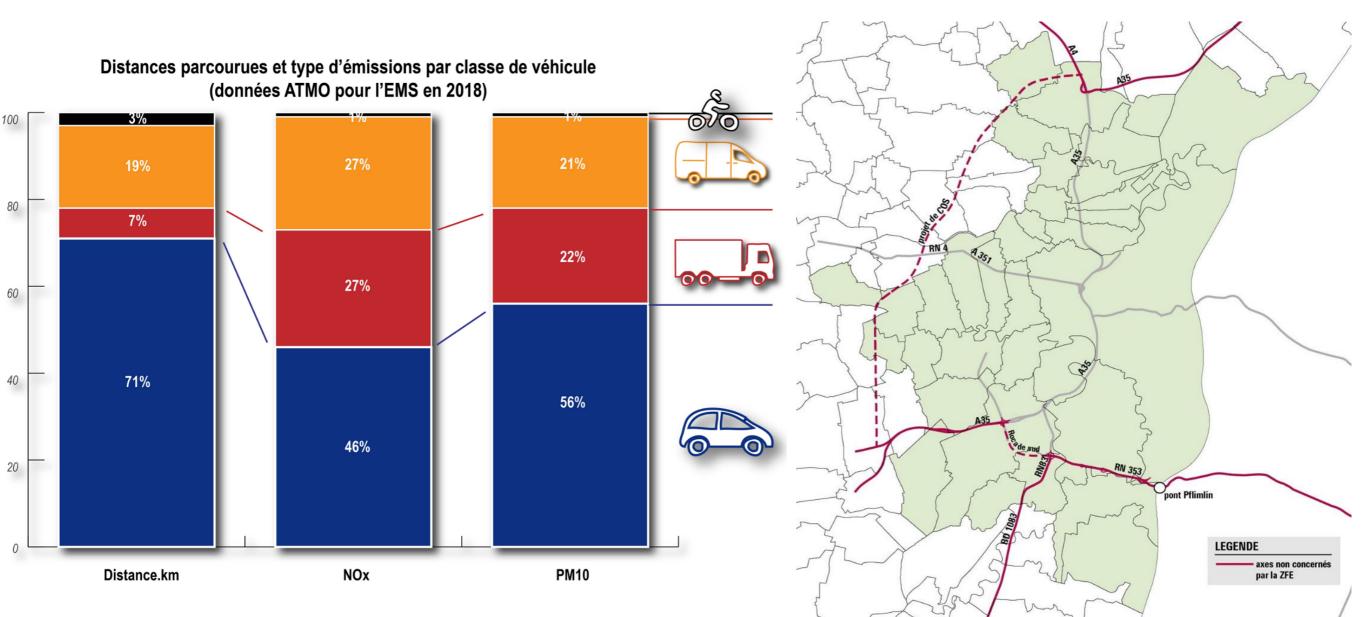




### Strasbourg.eu Zone à faibles émissions : les orientations du projet

Deux délibérations votées en septembre 2019 : présenter les contours du projet et engager avec l'ensemble des acteurs les prochaines étapes pour sa mise en œuvre.

Résultats d'une étude de préfiguration : il a été démontré que pour qu'elle soit efficace il faut qu'elle ait un **périmètre large incluant le réseau autoroutier**, et qu'elle s'applique à **tous les types de véhicules motorisés.** 



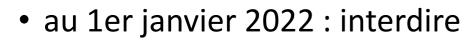
### Strasbourg.eu Zone à faibles émissions : les orientations du projet

Le calendrier de déploiement proposé sur le périmètre de l'Eurométropole de Strasbourg et incluant le réseau autoroutier :

- au 1er janvier 2021 : interdire les véhicules sans vignette Crit'Air. NC
- Entre 2023 et 2030 : interdire les véhicules Crit'Air 4, Crit'Air 3 et Crit'Air 2 sur le territoire de l'Eurométropole. Il est proposé que le calendrier précis de ses interdictions fasse l'objet d'une consultation citoyenne.

La ville de Strasbourg a déjà proposé un calendrier d'interdiction sur son territoire :

• au 1er janvier 2021 : interdire les véhicules sans vignette Crit'Air. No





• au 1er janvier 2023 : interdire



• au 1er janvier 2024 : interdire

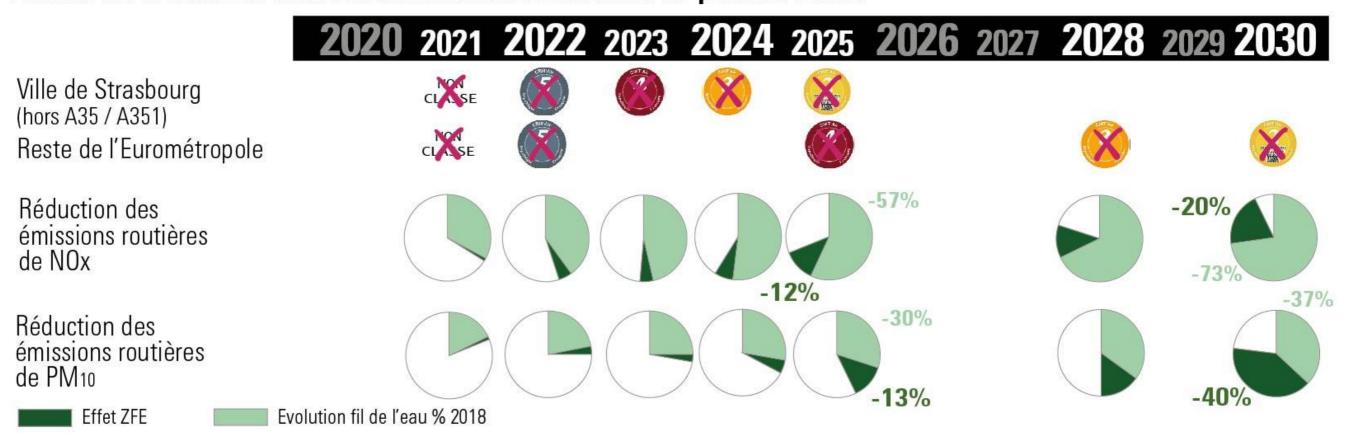


• au 1er janvier 2025 : interdire

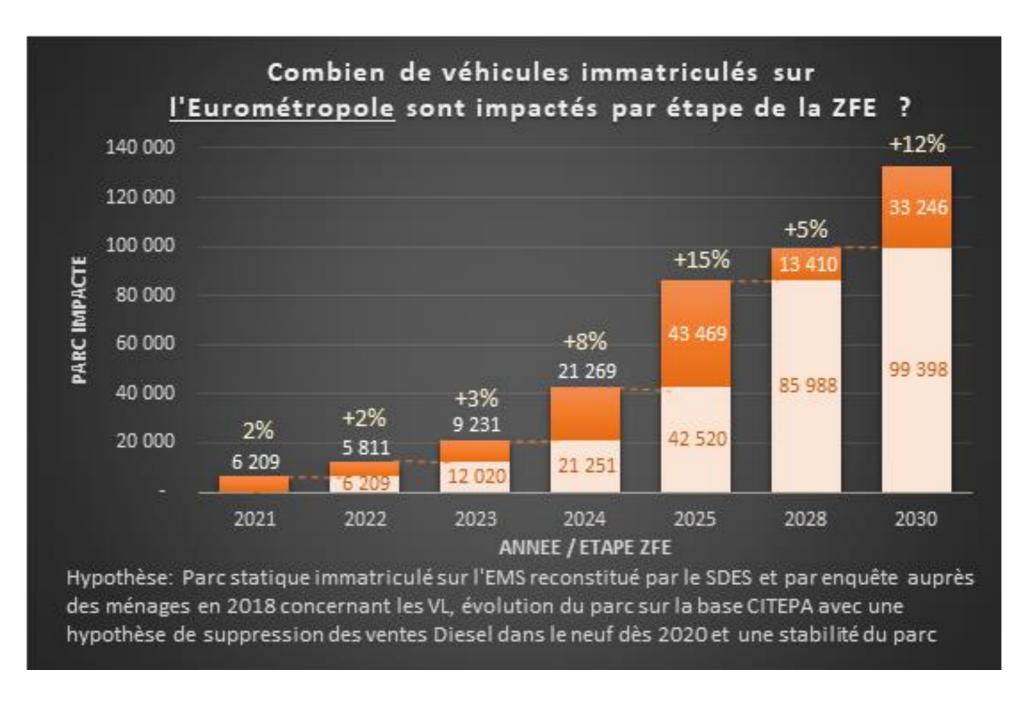


### Impact de la Zone à Faibles Emissions sur les émissions de polluant

Effet de la ZFE cible en termes de réduction des émissions de polluant routier

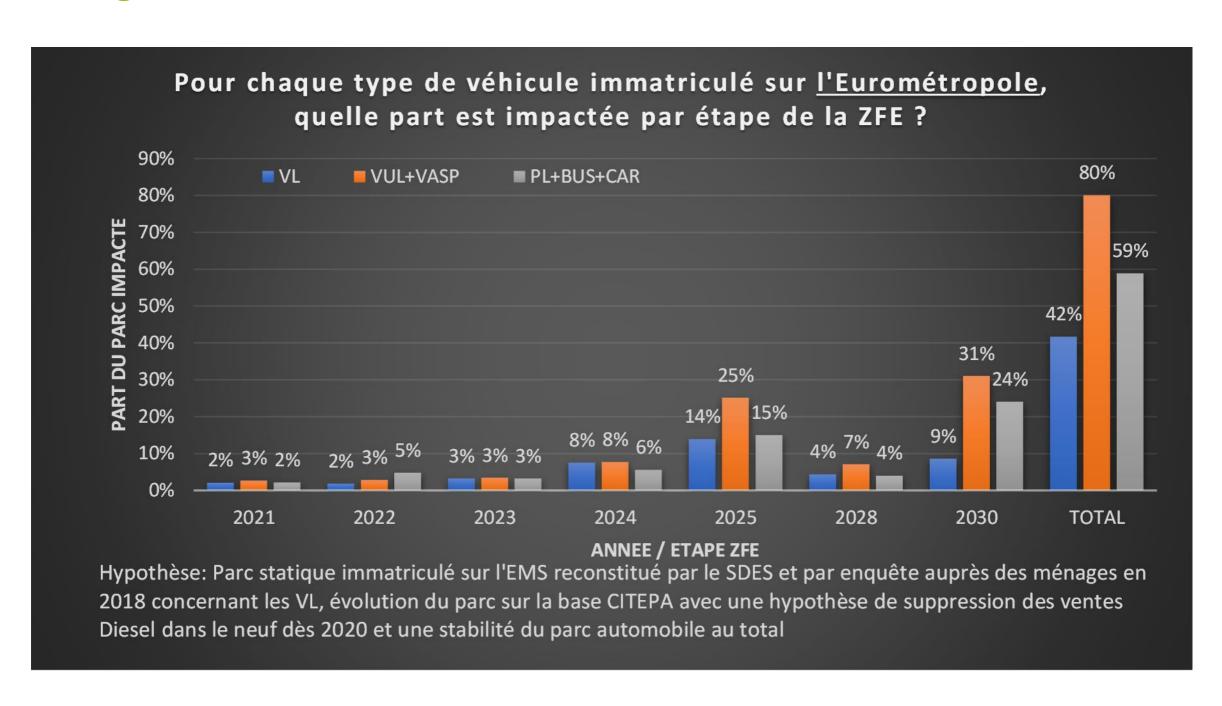


# Impact de la Zone à Faibles Emissions sur les ménages de l'Eurométropole de Strasbourg



A chaque étape de la ZFE : le nombre de véhicules interdits

# Impact de la Zone à Faibles Emissions sur les véhicules de l'Eurométropole de Strasbourg



### Impact de la Zone à Faibles Emissions : exemplarité de la collectivité

### • Le parc de véhicules professionnels et de service :

- ✓ Démarche de basculement accéléré de la flotte vers des motorisations propres (Crit'Air 0 ou 1 à l'horizon 2025) ; la réflexion inclut des modalités d'usage qui permettent d'optimiser le parc et de le réduire à périmètre constant.
- → effort financier supplémentaire de la collectivité

### La CTS (Compagnie des Transports Strasbourgeois) :

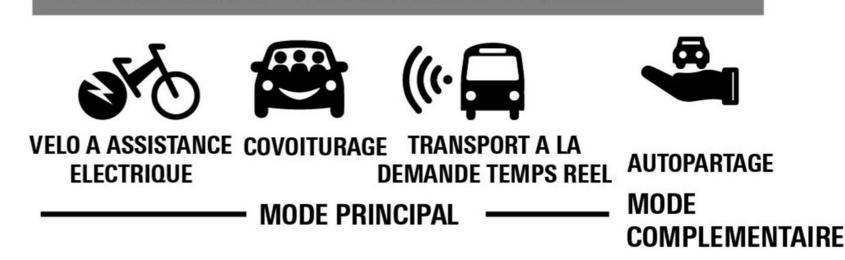
- ✓ Traction électrique pour 2/3 des voyageurs (grâce au réseau de tramway), programme d'électrification des lignes de bus en commençant en 2019 et 2020 (lignes BHNS H gare Parlement Européen et ligne 10).
- ✓ Le programme pluriannuel d'investissement de la CTS actuellement interrogé pour définir le meilleur mix énergétique selon les offres des constructeurs, la caractéristique des lignes, les évolutions nécessaires des dépôts et des métiers de maintenance.

# Strasbourg.eu Zone à faibles émissions : mesures d'accompagnement

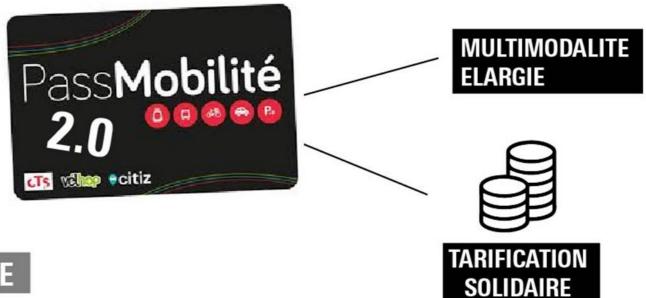
# PREMIERS INVESTISSEMENTS DANS LES PROJETS STRUCTURANTS



### **DES ALTERNATIVES A CONFORTER DES 2022**



UN OUTIL BILLETTIQUE PLUS COMPLET PLUS PRATIQUE, PLUS SOLIDAIRE





**DU CONSEIL INDIVIDUALISE** 

AGENCE, N° VERT, PLATEFORME



### Strasbourg.eu Zone à faibles émissions : mesures d'accompagnement

### RENDRE ACCESSIBLE LES VEHICULES PROPRES









**ACHATS GROUPES** DE VEH. PROPRES

**PROPRES** 

PARTAGE DE VUL PARTAGE DE AUTOPARTAGE **VELOS-CARGO ELECTRIQUE** 

### RENDRE POSSIBLE L'USAGE DE **VEHICULES PROPRES**



### ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE **SOLUTIONS INNOVANTES**



### **DES ALTERNATIVES DE MOBILITE** POUR LES COLLABORATEURS





**DU CONSEIL INDIVIDUALISE** 

optimis conseil en mobilite

### **Autoroute A35 : enjeux**

- ✓ La réalisation du Contournement Ouest de Strasbourg à horizon 2021
- ✓ Evolution de l'autoroute A35 :
  - Contrôle de l'interdiction du transit des Poids-Lourds
  - Requalification de l'A35 via un projet Partenarial d'aménagement
- ✓ Etude d'un projet de voie dédiée sur l'A35 : transports collectifs, covoiturage

